

4.00 crédits	30.0 h	Q1
--------------	--------	----

Enseignants	Kaminski Dan ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	<p>L'enseignement est consacré à l'étude sociologique du fonctionnement du système de justice pénale, depuis la création de la loi pénale jusqu'à l'exécution des décisions des acteurs de la criminalisation secondaire.</p> <p>D'une part, il s'agit d'initier l'étudiant à la formalisation théorique systémique de cet objet (et révéler en quoi la trajectoire évoquée dans la phrase précédente n'est pas linéaire).</p> <p>D'autre part, il s'agit de faire valoir une théorisation de l'action pénale identifiant celle-ci comme produite non seulement par des normes légales ou des fonctionnements systémiques mais aussi par des registres normatifs que la sociologie des organisations et celle des professions ont mis en exergue.</p>
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p>L'objectif de l'enseignement est de donner à l'étudiant accès à des résultats de recherches criminologiques sur l'organisation et le fonctionnement du système d'administration de la justice pénale et de lui fournir par ce biais les formes contemporaines de construction théorique de cet objet qui intègre la criminalisation primaire et la criminalisation secondaire.</p> <p>1 Cet enseignement constitue en quelque sorte le pendant sociologique de la formation de l'étudiant en droit pénal et en procédure pénale.</p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	La formule d'examen sera un examen QCU portant sur la première partie du livre (jusqu'à la page 187) ainsi que

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en anthropologie	ANTR2M	4		
Master [120] en sociologie	SOC2M	5		
Master [120] en criminologie	CRIM2M	4		
Mineure en criminologie	MINCRIM	5		